



Communiqué à la presse
14 février 2013

Quel projet pour la médecine scolaire dans la prochaine loi d'orientation et de programmation ?

Les besoins criants des enfants en matière de santé à l'école sont l'objet d'initiatives locales pour palier l'absence de bilan et d'examen médicaux. Revient-il aux associations de parents d'organiser des visites médicales prévues par la loi dans le cadre de la scolarité ?

Face à la pénurie des médecins de l'Éducation nationale, les parents d'élèves de Seine-Saint-Denis ont pris cette initiative en désespoir de cause. Sur tout le territoire français, le nombre d'élèves pris en charge pour un seul médecin scolaire ne cesse d'augmenter et devient ingérable. Depuis plusieurs années, le SNMSU-UNSA Éducation alerte le ministère de l'Éducation nationale et les pouvoirs publics.

Dans le cadre du futur projet de la loi de programmation et d'orientation, les médecins de l'Éducation nationale attendent des engagements sur la santé des élèves et des stratégies d'organisation pour répondre aux besoins de santé à l'École.

Ivry-sur-Seine, le 14 février 2013
Corinne VAILLANT
Secrétaire générale du SNMSU-UNSA Éducation